

***Linguistique constructionnelle
et enseignement des langues***

**Lelloucha BOUHADIBA
Université d'Oran**

Cette étude porte sur une réflexion concernant la linguistique et l'enseignement des langues et s'inscrit dans le cadre de la sphère : dynamique du langage.

Notre réflexion s'est inspirée d'un constat que nous avons relevé lors de nos premiers contacts avec nos étudiants ; plus particulièrement ceux de la 1^{ère} année universitaire que nous avons testé à l'écrit et à l'oral à savoir pourquoi avez vous choisi de préparer une licence en langue, ou en français, ou en traduction.

Nous prenons en considération : le module : perfectionnement linguistique et introduction à la linguistique en licence de traduction.

Nous avons constaté que si les apprenants étaient en possession d'un lexique assez varié, par contre le plus souvent, ils ne l'utilisaient pas à bon escient.

Notre étude et une analyse sur les erreurs commises ; plus particulièrement à l'écrit, nous a permis de déduire que la faille la plus récurrente se trouvait au niveau de la mise en structure du lexique ; et plus particulièrement au niveau des connexions (terme cher à Tesnières)

La connexion est la relation qui existe entre deux mots d'une même phrase. L'ensemble des connexions

constitue la structure de la phrase d'après le dictionnaire de linguistique Larousse qui cite Tesnières.

Dans une phrase, le verbe se trouve au sommet de la hiérarchie des connexions.

Pour nous, la connexion est le nœud où se rattachent les différentes fonctions, c'est le lieu d'articulation de ces dernières (fonction syntaxique, lexicale, sémantique, stylistique, sociolinguistique)... etc.

Nous avons remarqué également que plus l'unité de discours était abstraite, plus l'apprenant avait des difficultés à l'utiliser correctement.

De ce fait, nous avons pensé pour le module perfectionnement linguistique à une méthode s'inspirant de la demande éclectique, qui développerait chez l'apprenant une conscience linguistique.

De ce fait, l'apprenant ne faisant pas appel uniquement à sa mémoire, se sensibilisera avec le pouvoir magique des mots, leur dynamisme et découvrirait ainsi, à partir d'un signifiant, les signifiés de puissance (terme Guillaumin).

Selon Guillaume : un signe totalise en lui-même un signifiant et un signifié de puissance qui lui est attaché de façon permanente. C'est une réalité inconsciente, ce signifié recouvre l'ensemble des virtualités signifiés qui s'actualisent dans le discours.

Pour nous, il ne s'agit pas de théoriser, mais de perfectionner la langue de l'apprenant, à partir d'une méthode pratique qui consiste à faire un tour d'horizon

de tous les signifiés possibles d'un même signifiant et ce dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, il s'agira de définir avec précision chaque signifié et de relever la définition qui leur est commune ; qui reste une définition d'ordre générale.

Cet exercice de définition permet d'éviter les contresens, les non-sens, les ambiguïtés , ... etc.

A titre d'exemple :

Nous avons demandé la définition du mot

Systeme

Nous avons obtenu :

- c'est un ensemble de principes ;
- c'est des conventions ;
- ce sont des lois additionnées ;
- ce sont des signes ;
- c'est un ensemble d'éléments organisés.

On est donc assez loin de la définition générale du mot système.

On procède par élimination en expliquant le pourquoi de la chose, puis on améliore ensemble, en supprimant le déficit.

C'est ensemble d'éléments organisés, hiérarchisés et fonctionnels.

Notre 2^{ème} étape est de leur demander dans quels contextes peut on parler de systeme

Systèmes : politique, économique, éducatif, juridique, administratif... etc.

3^{ème} étape : quelles sont les composantes de chaque système (juridique, administratif) citer 2 à 3 composantes.

4^{ème} étape : mise en structure d'un syntagme : essayons de qualifier l'un d'entre eux :

<i>un système administratif</i>	performant
	opérationnel
	adéquat
	inadéquat
	rigoureux

5^{ème}. Etude comparative quant aux signifiés de puissance de 2 mots pouvant se trouver dans un même contexte :

Exemple : *partenariat*

Les apprenants constatent que le mot partenariat a un champ et une dynamique plus restreinte que le mot *système*. De ce fait, il relève plus particulièrement du vocabulaire spécifique de la sphère de l'économie.

Ce genre d'exercices quoique d'apparence simpliste, est très efficace car il développe chez l'apprenant l'esprit d'abstraction, la capacité d'analyse et le goût de la recherche.

Cette méthode, s'inspirant d'une démarche éclectique, et prenant en considération la dynamique des

mots, et les signifiés en puissance, prépare l'apprenant à affronter les modules, de linguistique (recherche des champs lexicaux sémantiques, par exemple), les modules de sémiologie, de sémantique ainsi que le module langues de spécialités.

Bibliographie

- 1- Amacker René : Linguistique Sausurienne. Genève. Draz 1975.
- 2- Blankenberge Andréa : L'ordre des mots en français moderne. Copenhague. 1928. 33.
- 3- Cohen Jean : Structure du langage poétique. Paris. Flammarion. 1966.
- 4- Conseil de l'Europe : Les théories linguistiques et leurs applications. Paris. 1967.
- 5- Deleblalle Gérard : Théorie et pratique du signe. Paris. Payot. 1979.
- 6- Frei Henri : Grammaire des fautes et introduction à la linguistique fonctionnelle. Genève. 1929.
- 7- Glisson Robert : Recherche de lexicologie descriptive. Paris. Nathan. 1978.
- 8- Gal miche Michel : Sémantique Générative. Paris. Larousse. 1991.
- 9- Hagège Claude : La structure des langues. Paris. PUF. 1982.

10- Martinet André : Eléments de linguistique générale. Paris. Colin. 1960.

11- Mou Nin Georges : Dictionnaire de la linguistique.